

# **SCOLARISATION ET STRATÉGIES FAMILIALES, POSSIBILITÉS D'ANALYSE DES DONNÉES D'ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES**

## **ILLUSTRATION AUPRÈS DES MOBA-GURMA DU TOGO**

**Marc PILON \***

Les analyses de la scolarisation s'appuient sur deux types de données : les statistiques scolaires ; les recensements généraux de la population et les enquêtes démographiques. Chaque type de données génère des analyses spécifiques.

### **Les statistiques scolaires**

Les statistiques scolaires demeurent principalement utilisées par les « spécialistes » de l'éducation (sociologues, économistes et planificateurs de l'éducation). Elles permettent d'analyser l'évolution annuelle des effectifs scolaires (par degré et selon le sexe) et d'évaluer le rendement interne du système (abandons, redoublements, taux de réussite aux examens, etc.). Le seul élément individuel retenu est le sexe ; elles ne fournissent aucun autre renseignement concernant l'élève lui-même (âge, ethnie, lieu de naissance, statut familial, co-résidence ou non avec les parents), ses parents (âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction, activité économique, etc.) ou sa famille (taille, composition, type). Ni les facteurs d'un accès différentiel à l'école, ni les stratégies familiales face à la scolarisation ne peuvent donc être appréhendés.

### **Les données démographiques**

Les données de recensements ou d'enquêtes démographiques permettent d'étudier le taux de scolarisation global (généralement calculé par rapport au groupe d'âge des six à quatorze ans), le type d'enseignement suivi (pour les scolarisés), le niveau d'instruction par sexe et selon le milieu de résidence. La scolarisation ne constitue pas un domaine d'étude spécifique pour le démographe ; les informations recueillies dans ce domaine (alphabétisation et scolarisation) sont

---

\* Orstom - Unité de recherche démographique, université du Bénin, Lomé.

d'abord destinées à l'explication des comportements individuels en matière de fécondité, de santé, de migration, etc. Ces résultats se limitent à l'analyse de la scolarisation au plan individuel et de manière très incomplète alors que les informations absentes des statistiques scolaires existent. L'analyse de la scolarisation en fonction des caractéristiques des enfants, des parents et du ménage est possible. La recherche se réfère de plus en plus aux stratégies collectives (des familles, des lignages, des groupes sociaux) pour expliquer les comportements individuels ; ce n'est pas encore le cas pour l'analyse du phénomène scolaire en Afrique.

Plusieurs questions méritent d'être posées ; par exemple, pour un taux de scolarisation donné, quelle est la situation des différents enfants au sein d'une famille ? Quelle est la proportion des familles qui scolarisent tous leurs enfants, celle des familles qui n'en scolarisent aucun ? Dans quelle mesure, l'accès à l'école et le cheminement scolaire dépendent-ils de critères tels que le sexe de l'enfant, son lien de parenté au sein du ménage, son statut familial (enfant confié), le niveau d'instruction et la profession de ses parents ? Les données issues de recensements ou d'enquêtes permettent d'apporter des éléments de réponse, mais elles ne sont pas utilisées par les spécialistes de l'éducation.

Cette communication se propose d'illustrer quelques-unes des possibilités d'analyse du phénomène scolaire, à partir des données d'enquêtes démographiques au Togo.

Les données sont utilisées pour l'analyse classique de la scolarisation chez les enfants âgés de six à quatorze ans, au niveau individuel (en relation avec le statut familial et la polygamie), puis familial ; enfin, une enquête renouvelée dans le nord du Togo permet de proposer les premiers éléments d'une analyse longitudinale de la scolarisation et d'aborder ainsi la question des stratégies familiales.

## 1. LES DONNÉES UTILISÉES

Les données proviennent de deux enquêtes socio-démographiques réalisées dans le cadre d'un programme de recherche sur la dynamique démographique de la population moba-gurma au Togo ; la première enquête « renouvelée » sur la base du recensement de 1981 (LEVI et PILON, 1988) est menée en 1985 dans le milieu rural d'origine, au nord du Togo ; la seconde, à Lomé en 1990, auprès de l'ensemble des ménages moba-gurma qui résident dans la capitale. Lors de ces deux opérations, la classique « feuille de ménage » (ou « fiche collective ») permet de recueillir les

caractéristiques individuelles<sup>1</sup> de toutes les personnes qui composent chacun des « ménages » enquêtés mais également des informations sur le niveau scolaire<sup>2</sup>.

## 2. ANALYSE AU NIVEAU INDIVIDUEL

Pour la population moba-gurma, le calcul du taux de scolarisation montre une sous-scolarisation à la fois rurale et féminine (tabl. I). Les données collectées permettent d'aller bien au-delà de ce résultat général auquel l'analyse se limite souvent.

TABLEAU I

Taux de scolarisation (en pourcentage) chez les Moba-Gurma selon le sexe, dans le nord du Togo (1985) et à Lomé (1990)

Milieu	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Nord du Togo (rural)	17 (923)	4 (794)	11 (1717)
Lomé (urbain)	92 (837)	72 (1001)	81 (1838)

Entre parenthèses : effectif des enfants scolarisables.

### 2.1. Scolarisation, parenté et statut familial

Chez les Moba-Gurma du nord du Togo, 61 % des ménages présentent une structure de type « étendu » (non nucléaire), et un tiers comprend au moins deux noyaux familiaux (PILON, 1989) ; de ce fait, près du quart des enfants scolarisables (23 %) ne sont pas ceux du chef de ménage ou de l'une de ses épouses ; cette proportion est de 18 % à Lomé.

La répartition de ces enfants selon leur situation familiale (tabl. II), définie par leur lien de parenté et par la présence ou non de leurs parents dans le ménage, appelle deux remarques :

- les enfants confiés (enfants de parents non présents dans le ménage) prédominent largement à Lomé (74 %) alors qu'ils ne représentent que 45 % au nord du Togo ;

---

1. - Lien de parenté avec le chef de ménage, sexe, âge, lieu de naissance, situation de résidence, ethnie, état matrimonial, activité économique.  
 2. - Maîtrise de la lecture et de l'écriture, fréquentation scolaire au moment de l'enquête, degré d'instruction, dernière classe suivie.

– le rapport de masculinité de l'ensemble de ces « autres enfants » montre au nord du Togo une légère prédominance des garçons, habituelle pour les groupes d'âges concernés (rapport de masculinité de 117 contre 115 pour les enfants du chef de ménage) ; à Lomé, en revanche, on note quatre fois plus de filles que de garçons (rapport de masculinité de 24 contre 106 pour les enfants du chef de ménage).

TABLEAU II

Répartition (en pourcentage) des enfants autres que ceux du chef de ménage ou de l'une de ses épouses, et rapport de masculinité selon leur situation familiale ; pour les Moba-Gurma du nord du Togo et de Lomé

Statut familial des enfants par rapport au chef de ménage (CM)	Nord du Togo		Lomé	
	Pourcentage	Rapport de masculinité	Pourcentage	Rapport de masculinité
Collatéraux du CM	19	126	26	24
Enfants de collatéraux présents du CM	24	157	-	-
Enfants de collatéraux non présents du CM	12	88	42	23
Enfants d'un fils présent du CM	12	79	-	-
Enfants d'autres parents non présents du CM	33	118	32	34
Ensemble	100	117	100	24
Effectif	400		331	

Ces résultats, qui mettent en lumière la diversité des situations familiales de ces « autres enfants », révèlent surtout la spécificité de la situation à Lomé. Elle tient à la pratique des enfants confiés et principalement à celle de l'aide familiale : des jeunes filles sont envoyées à Lomé pour aider une sœur aînée ou une tante dans les tâches domestiques, voire dans d'autres activités (petit commerce, fabrication de la bière de mil) ; nous y reviendrons, mais tous les enfants sont-ils scolarisés de la même manière, et sinon, pourquoi ?

### 2.1.1. Le nord du Togo

Dans le nord du Togo rural, l'ensemble de ces « autres enfants » présente le même taux de scolarisation (11 %) que celui des enfants du chef de ménage (tabl. III) ; une analyse plus détaillée montre cependant que l'accès à l'école n'est pas le même. Les plus scolarisés (21 %) sont des enfants « confiés » (surtout les garçons) d'un frère du chef de ménage ; malheureusement, il n'est pas possible de préciser la cause du « placement » (scolarisation ou non) ni le lieu de résidence des parents (à l'étranger, dans un autre village, éloigné et dépourvu d'école ou à Lomé).

TABLEAU III  
Taux de scolarisation (en pourcentage) selon le sexe et la situation familiale des enfants pour le nord du Togo et Lomé

Parenté par rapport au chef de ménage	Nord du Togo			Lomé		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Enfants	18 (683)	3 (594)	11 (1287)	94 (773)	89 (734)	92 (1507)
Enfants d'une épouse	* (19)	* (18)	2 (37)	* (13)	* (8)	71 (21)
Ensemble des autres enfants	15 (216)	5 (184)	11 (400)	73 (64)	21 (267)	33 (331)
Collatéraux	14 (43)	9 (34)	12 (77)	* (11)	25 (76)	32 (87)
Enfants de collatéraux présents	12 (58)	0 (37)	7 (95)			
Enfants de collatéraux non présents	41 (22)	4 (25)	21 (47)	77 (26)	19 (112)	30 (138)
Enfants d'un fils	14 (22)	4 (28)	8 (50)			
Enfants d'autres parents	11 (71)	5 (60)	8 (131)	67 (27)	28 (79)	38 (106)

\* Effectif de référence inférieur à 20 ; entre parenthèses : effectif des enfants scolarisables.

Assiste-t-on, comme en Côte-d'Ivoire par exemple, à un « transfert scolaire »<sup>3</sup> de la capitale vers l'intérieur du pays (villes secondaires et milieu rural), pour pallier la diminution des revenus, car le coût de la vie et celui de la scolarisation sont plus élevés dans la capitale<sup>4</sup>? Au Togo, depuis le milieu des années quatre-vingt, la situation de l'emploi dans le secteur moderne s'est fortement dégradée ; à Lomé, de nombreux salariés ont été licenciés, essentiellement dans les secteurs public et parapublic ; les données de l'enquête de 1990 à Lomé apportent quelques éléments de réponse pour la population moba-gurma.

Pour mieux prendre en compte le caractère multi-résidentiel des ménages urbains, l'enquête a été étendue à toutes les personnes qui dépendent du chef de ménage, mais résident ailleurs (il s'agit surtout d'épouses et d'enfants du chef de ménage) ; 9 % des femmes moba-gurma mariées à un homme de leur ethnie ne résident pas avec leur conjoint mais sont restées, ou sont reparties, vivre au nord du

3. - Pour reprendre une expression de R. CLIGNET.

4. - DUBRESON (A.), comm. orale, séminaire *l'Insertion urbaine des migrants*, Dakar, 27-30 mai 1991, Ifan/Orstom.

Togo, à Dapaong ou au village ; 14 % des enfants scolarisables de chef de ménage résident hors de Lomé sans leur père.

Le taux de scolarisation de ces enfants en situation de « résidence séparée » est beaucoup plus élevé (83 %) qu'en milieu rural du nord du Togo (depuis 1985, la situation scolaire n'a guère évolué), mais un peu inférieur à celui des enfants de chef de ménage qui résident à Lomé (92 %) ; dans la plupart des cas, cette situation de « résidence séparée » concerne le couple mère-enfant(s) et donc peu d'enfants « confiés ». Cela tend à montrer que le phénomène du transfert de la scolarisation vers le milieu d'origine n'est pas très fréquent ; des entretiens auprès de quelques-uns de ces « segments familiaux séparés » le confirment et révèlent des situations très diverses.

Si des difficultés financières, notamment liées à la perte de l'emploi du chef de ménage, sont souvent évoquées pour expliquer le retour au milieu d'origine, les problèmes conjugaux semblent également importants. Par exemple, lorsque son mari perd son emploi, une épouse revient à Dapaong avec ses enfants, elle y réside depuis trois ans dans l'attente d'une meilleure situation, ce qui n'empêche pas le mari de prendre une nouvelle épouse !

La moindre scolarisation des enfants de noyaux familiaux secondaires traduit-elle une stratégie scolaire familiale au profit de ceux du chef de ménage ? Une analyse plus fine de la scolarisation de ces derniers, selon le type de ménage, montre qu'elle est légèrement plus faible (9 %), dans les ménages composés de noyaux familiaux secondaires, et donc plus proche de celle des enfants de noyaux secondaires (autour de 8 %).

### 2.1.2. Lomé

À Lomé, les écarts des taux de scolarisation sont beaucoup plus marqués entre les enfants du chef de ménage (92 %) et les « autres enfants » (33 %) ; ces derniers, en quasi-totalité, sont des enfants en situation de « placement » ; ils viennent surtout de leur milieu d'origine (85 % ne sont pas nés à Lomé) et les jeunes filles sont majoritaires (80 %) ; pour ces dernières surtout, le premier motif du placement n'est manifestement pas la scolarisation.

Si les enfants confiés des deux sexes sont moins scolarisés que ceux du chef de ménage, la sous-scolarisation féminine, faible chez ces derniers (89 % contre 94 % pour les garçons), est très marquée en cas de placement (21 % contre 73 % pour les garçons) ; la pratique de l'« aide familiale », déjà évoquée, explique cette situation qui concerne 40 % des filles confiées, âgées de six à quatorze ans. Les

autres filles non scolarisées ne sont-elles pas aides familiales, elles aussi ? Près d'une femme moba-gurma sur cinq (18,5 %) déclare être venue à Lomé pour la première fois comme aide familiale (AGOUNKE et PILON, 1991).

## 2.2. Scolarisation et polygamie

La scolarisation des enfants du chef de ménage qui résident au sein du ménage semble plus élevée, surtout à Lomé, dans les foyers monogames que dans les polygames (tabl. IV) ; dans ce dernier cas, quel que soit le lieu de résidence, les enfants de la première épouse sont plus fortement scolarisés que ceux des autres épouses.

Il est cependant bien difficile de tirer une conclusion claire, faute de données plus complètes et d'investigations qualitatives. L'évaluation des effets de la polygamie sur la stratégie scolaire suppose notamment de prendre en compte la situation scolaire et le rang de naissance des autres enfants des différentes épouses ; une telle analyse nécessiterait des biographies scolaires au niveau familial.

TABLEAU IV  
Taux de scolarisation (en pourcentage) des enfants du chef de ménage  
selon la situation matrimoniale du chef de ménage,  
Moba-Gurma du nord du Togo et de Lomé

Situation familiale	Nord du Togo	Lomé
Chef de ménage monogame	12 (395)	93 (987)
Chef de ménage polygame	11 (711)	89 (298)
Enfants de la première épouse	13 (395)	91 (197)
Enfants d'une autre épouse	9 (316)	85 (101)
Entre parenthèses : effectifs.		

Ces résultats montrent que le lien de parenté doit être suffisamment détaillé, lors de la collecte et de la codification, et adapté aux réalités familiales et matrimoniales de la population étudiée en tenant compte par exemple de la polygamie (PILON, 1991).

D'autres analyses sont possibles, comme la mise en relation du taux de scolarisation avec le niveau d'instruction et le type d'activité de chacun des parents, du chef de ménage ; les résultats ne sont pas probants pour le nord du Togo rural, en raison du très faible niveau de scolarisation des parents et de l'homogénéité du profil professionnel (agriculteur) ; à Lomé, les situations professionnelles sont plus différenciées, mais les résultats ne sont pas encore disponibles.

### 3. ANALYSE AU NIVEAU FAMILIAL

L'analyse de la scolarisation au niveau familial constitue une autre voie de recherche. Au nord du Togo, l'analyse du nombre d'enfants scolarisés en fonction du nombre de ceux qui sont scolarisables (tabl. V) montre que :

- pour un taux global de scolarisation de 10,6 %, en 1985, un quart des ménages ( $19,8+5,3+0,5+0,2 = 25,8$  %) ont au moins un enfant scolarisé ; plus des trois quarts (77 %) de ceux qui ont au moins un enfant scolarisé n'en ont scolarisé qu'un seul ;
- en moyenne par ménage, 0,33 enfants sont scolarisés pour 3,1 enfants scolarisables ;
- la proportion des ménages avec au moins un enfant scolarisé, qui augmente de manière continue avec le nombre d'enfants scolarisables, passe de 13 % à 38 % ; il en est de même pour le nombre moyen d'enfants scolarisés qui passe de 0,13 à 0,56 ;
- seulement 3 % des ménages ont scolarisé tous leurs enfants en âge de l'être ; cette proportion évolue bien sûr en sens inverse du nombre d'enfants scolarisables : elle chute de 13 % (un seul enfant scolarisable), à seulement 1 % (deux ou trois enfants scolarisables) ; elle devient nulle à partir de quatre enfants scolarisables.

TABLEAU V

Répartition (en pourcentage) des ménages selon les nombres d'enfants, scolarisables et scolarisés, et le nombre moyen d'enfants scolarisés selon le nombre d'enfants scolarisables ; nord du Togo, 1985

Nombre d'enfants scolarisés	Nombre d'enfants scolarisables					Ensemble
	1	2	3	4	5 et plus	
0	87	83	70	66	62	74,2
1	13	16	20	27	25	19,8
2	-	1	9	7	11	5,3
3	-	-	1	0	1	0,5
4	-	-	-	0	1	0,2
Total	100	100	100	100	100	100,0
Effectif	114	129	126	91	105	565
Pourcentage	20	23	22	16	19	100
Nombre moyen d'enfants scolarisés	0,13	0,18	0,42	0,41	0,56	0,33
Taux de scolarisation	13 %	9 %	14 %	10 %	8 %	10,6 %



Le taux de scolarisation, calculé selon le nombre d'enfants scolarisables présente une grande variabilité (tabl. V, dernière ligne); les comportements familiaux de scolarisation ne présentent pas de tendances particulières selon l'effectif d'enfants scolarisables.

#### **4. ÉLÉMENTS D'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE LA SCOLARISATION DANS LE NORD DU TOGO, ENTRE 1981 ET 1985, À PARTIR D'UNE ENQUÊTE RENOUVELÉE**

Les enquêtes démographiques renouvelées offrent une possibilité d'analyse plus dynamique de la scolarisation; un même échantillon enquêté plusieurs années après une première observation permet d'étudier le devenir scolaire des enfants entre les deux observations. Pour analyser la scolarisation des enfants de six à quatorze ans, l'intervalle entre les enquêtes doit être inférieur à l'amplitude de la classe d'âge étudiée (huit ans); c'est le cas de l'enquête renouvelée dans le nord du Togo, réalisée en 1985 et basée sur le recensement de 1981 (intervalle de trois ans et demi).

Les résultats confirment une importante déscolarisation: le taux de scolarisation passe de 24,5 % en 1981 à 10,6 % en 1985; pour les garçons, il passe de 37,8 % à 16,8 %; pour les filles de 8,7 % à 3,5 %. À propos de ce phénomène, qui touche l'ensemble du Togo au début des années quatre-vingt, « il apparaît clairement que le refus de l'école constitue la réponse des parents à la dégradation du niveau de vie et au chômage des diplômés, occasionnés par les mesures de rigueur économique » LANGE (1987).

Cette évolution résulte de deux types de comportements: une diminution des entrées dans le système scolaire que révèle la forte baisse du taux de scolarisation chez les enfants de six à dix ans (20 % en 1981, 6,5 % en 1985); un taux élevé d'abandons en cours de scolarité (47 % des enfants scolarisés en 1981 ne le sont plus en 1985, bien qu'en âge de l'être). Le retrait de l'école touche moins les garçons (44 %) que les filles (58 %); ces dernières abandonnent plus tôt, massivement avant quatorze ans (tous les abandons ont lieu dans le primaire). En pays moba-gurma, le mariage constitue la cause majeure de cette sous-scolarisation féminine; nombre de parents, soucieux de marier leurs filles selon leurs souhaits, préfèrent souvent ne pas les scolariser ou les retirer de l'école suffisamment tôt, pour éviter qu'elles n'acquiescent l'esprit d'indépendance et refusent le mari choisi pour elles.

L'interprétation de ces résultats ne permet pas de distinguer, pour cette période (1981-1985), la part qui relève du phénomène de déscolarisation lié à la situation économique et celle des comportements habituels.

TABLEAU VI

Situation scolaire, en 1981 et 1985, des enfants scolarisables aux deux dates (âgés de six à dix ans et demi en 1981) au nord du Togo (Moba-Gurma)

Scolarisation en		Sexe		
1981	1985	Masculin	Féminin	Ensemble
oui	oui	17	3	11
oui	non	14	5	9
non	oui	9	2	6
non	non	60	90	74
Total		100	100	100
Effectif		385	332	717
Pourcentage d'enfants scolarisés en 1981		30	8	20
Pourcentage d'enfants scolarisés en 1985		26	5	16
Pourcentage de déscolarisés en 1985		44	58	47
parmi les scolarisés en 1981		(14/31)	(5/8)	(9/20)
Pourcentage de nouveaux scolarisés en 1985		13	2	7
parmi les non scolarisés en 1981		(9/69)	(2/92)	(6/80)
Pourcentage de nouveaux scolarisés 1985		35	35	35
parsi les scolarisés en 85		(9/26)	(2/5)	(6/17)
Entre parenthèses : mode de calcul des pourcentages, aux arrondis près.				

Sur l'ensemble des enfants, 6 % sont non-scolarisés en 1981 et le sont en 1985 ; ils représentent un peu plus du tiers (35 %) de l'ensemble des scolarisés cette année-là. Deux éléments d'explication peuvent être avancés, sans préjuger de leur importance relative ; d'une part, des erreurs sur la déclaration des âges, lors du recensement en 1981, certains jeunes enfants auraient été alors « comptabilisés » à tort parmi les enfants scolarisables ; d'autre part, l'inscription scolaire d'enfants de plus de six ans, pratique d'autant plus tolérée que le niveau de la scolarisation est faible (l'âge moyen de ces enfants était de sept ans en 1981).

Cette analyse au niveau des individus peut être complétée par une analyse au niveau familial ; on considère l'ensemble des ménages avec au moins un enfant scolarisable en 1981 qui l'est toujours en 1985 ; quatre situations scolaires individuelles sont possibles (tabl. VII) :

- scolarisé en 1981 et 1985 ;
- scolarisé en 1981 mais non scolarisé en 1985 ;
- non scolarisé en 1981 mais scolarisé en 1985 ;

– non scolarisé en 1981 ni en 1985.

Ces quatre situations sont les seules possibles dans les ménages avec un seul enfant scolarisable. Avec deux enfants scolarisables, ces cas de figure se répètent si les deux enfants sont dans la même situation en 1981 et en 1985 ; c'est d'ailleurs la situation la plus courante (61 % + 3 %), mais deux combinaisons seulement sont représentées ; sinon, six nouvelles catégories apparaissent. Avec trois enfants et plus scolarisables, un peu moins de la moitié des ménages (48 % + 1 %) ont tous leurs enfants dans la même situation en 1981 et en 1985 (avec également deux seules combinaisons représentées) ; dans le cas contraire, outre les six catégories précédentes, quatre nouvelles deviennent possibles, combinant trois situations scolaires différentes. Pour l'ensemble des ménages, la typologie présente quatorze cas.

TABLEAU VII

Répartition (en pourcentage) des ménages selon le nombre d'enfants scolarisables en 1981 et en 1985 et selon leur état de scolarisation ; nord du Togo

Ménages ayant au moins un enfant					Nombre d'enfants scolarisables			
scolarisé en 1981	non	oui	non	oui	1	2	3 et plus	Ensemble
scolarisé en 1985	non	non	oui	oui				
les enfants d'une même famille dans la même situation	X				73	61	48	64 (261)
				X	13	3	-	8 (31)
		X			10	-	-	5 (21)
			X		4	-	1	2 (10)
les enfants d'une même famille dans deux situations différentes	X			X		14	11	7 (27)
	X	X				7	20	6 (26)
	X		X			8	9	4 (18)
		X		X		3	1	1 (5)
			X	X		2	-	1 (3)
		X	X			2	-	* (2)
les enfants d'une même famille dans trois situations	X	X	X				5	1 (4)
	X		X	X			2	* (2)
	X	X		X			2	* (2)
		X	X	X			1	* (1)
Total effectif de ménage	340	61	40	71	100	100	100	100
					206	121	86	413

\* pourcentage inférieur à 0,5 % ; entre parenthèses : effectifs des ménages.  
La somme des effectifs des ménages concernés au bas des quatre premières colonnes dépasse 413, car certains ménages apparaissent dans plusieurs colonnes.

La répartition des quatorze cas témoigne d'une grande diversité des situations scolaires au niveau des familles, avec une prédominance des ménages qui n'ont

scolarisé aucun de leurs enfants, ni en 1981 ni en 1985 (64 %) ; une proportion qui diminue, bien sûr, avec le nombre d'enfants scolarisables de 73 % à 48 %.

Les ménages ayant tous leurs enfants scolarisés aux deux dates sont moins nombreux (8 %) ; ce pourcentage diminue de 13 % pour un enfant scolarisable, à 3 % pour deux enfants et est nul pour trois enfants ou plus.

Les données tableau VII permettent de calculer des indices de comportement scolaire au niveau des ménages :

- la proportion des ménages touchés par le phénomène des abandons scolaires s'obtient en rapportant les 61 ménages touchés par la déscolarisation (deuxième colonne) à ceux qui ont avec au moins un enfant scolarisé en 1981 (somme des ménages cochés en deuxième ou en quatrième colonne, 124), soit 49 % des ménages ; le phénomène est plus marqué dans les ménages avec au moins trois enfants scolarisables (71 % ont connu l'abandon scolaire d'au moins un enfant) ;
- la proportion de ménages qui scolarise en 1985 au moins un enfant qui ne l'était pas en 1981 (11 %) s'obtient en rapportant l'effectif des 40 ménages concernés à ceux qui n'avaient aucun enfant scolarisé en 1981 (somme des ménages cochés en première ou en troisième colonne, 356) ;
- la très grande majorité des ménages ( $340/413 = 82\%$ ) ont au moins un enfant non scolarisé en 1981 et en 1985 ; une situation d'autant plus fréquente que le nombre d'enfants scolarisables est élevé (73 % pour les ménages avec un seul enfant scolarisable, 98 % pour ceux avec au moins trois).

Les résultats limités qui viennent d'être présentés indiquent des pistes d'analyse qu'on pourrait affiner en prenant en compte le sexe des enfants scolarisables, les caractéristiques des parents, etc.

## **CONCLUSION**

Les résultats présentés permettent de dépasser le calcul habituel du taux global de scolarisation ; la scolarisation a pu être mise en relation avec le lien de parenté, le statut familial, la polygamie et la situation de résidence.

Une exploitation appropriée des données permet une approche de la scolarisation en terme de stratégies familiales, au niveau des ménages. Le caractère « renouvelé » de l'une des enquêtes offre une possibilité d'analyse longitudinale du processus de scolarisation.

L'interprétation des résultats demeure bien souvent difficile ; sans doute soulèvent-ils davantage de questions qu'ils n'apportent de réponses. L'objectif, rappelons-le, n'est pas de présenter une étude de la scolarisation chez les Moba-Gurma. En revanche, il s'agit de mettre en lumière les potentialités des données collectées lors d'enquêtes démographiques et de recensements, les possibilités d'analyse du phénomène scolaire dépendent de la richesse des données collectées, particulièrement pour le lien de parenté qui doit être détaillé.

L'intérêt nous semble double. Les résultats présentés permettent d'apporter un éclairage complémentaire aux analyses habituelles de la scolarisation. Les interrogations issues de ces résultats peuvent déboucher sur des « retours au terrain », sur des investigations qualitatives qui permettront d'approfondir la compréhension du phénomène scolaire.

Pour être réellement fructueuse, cette nouvelle approche de la scolarisation rend nécessaire une collaboration interdisciplinaire. Les spécialistes de l'éducation doivent savoir que les démographes disposent de données qui les concernent.

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- AGOUNKE (A.), PILON (M.), 1991. – « Quelques aspects de l'insertion urbaine des femmes migrantes moba-gurma à Lomé (Togo) », séminaire Ifan-Orstom *Processus d'insertion urbaine et itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux*, Saly Portudal (Sénégal), 27-30 mai 1991, 13 p.
- LANGE (M.-F.), 1987. – « Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée ? », *Politique Africaine*, n° 27 : 74-86.
- LEVI (P.), PILON (M.), 1988. – *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma du Nord-Togo : vol I Méthodologie, caractéristiques générales, migrations*, Lomé, Orstom, 129 p.
- PILON (M.), 1989. – *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma du Nord-Togo : vol II Caractéristiques et évolution des ménages*, Lomé, Orstom, 125 p.
- PILON (M.), 1991. – « De l'intérêt du ménage pour la démographie de la famille » ; conférence *Femme, famille et population* de l'Union pour l'Étude de la Population Africaine (UEPA), Ouagadougou, Burkina Faso, 24-29 avril 1991, vol. II : 25-43.